



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt trois

Présents : 27

Le 14 décembre

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 2

Convocation du Conseil
Municipal en date du
07.12.2023

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Arnaud BILLON qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU, Ronan LUNVEN qui a donné pouvoir à Yvon BALANANT.

Secrétaire de séance : Sébastien JEZEQUEL.

N° D_2023-14-12-15

Objet : ZI DU VERN - CESSION DE LA PARCELLE SECTION ZC N° 542P

Rapporteur : Yvan MORRY

Considérant que l'axe 3 du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) vise à poursuivre et amplifier une gestion économe de l'espace en optimisant les surfaces dédiées au développement de l'habitat ;

Considérant la sollicitation de l'avis des domaines du 15 juin 2023 ;

Vu l'avis favorable de la commission communale du 27 novembre 2023 ;

Par courriel du 29 mai 2023, M. [REDACTED] a souhaité faire l'acquisition d'une partie de la [REDACTED] pour une superficie d'environ 380 m².

Cette parcelle étant en façade et, dans l'hypothèse d'une cession, nécessite un bornage et une autorisation d'accès et de stationnement sur le parking de la Ville, il est proposé d'autoriser la cession au prix forfaitaire de 60 000 € H.T.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise la cession d'une partie de la parcelle cadastrée s [REDACTED] pour une surface d'environ 380 m² pour un montant de 60 000 € H.T. ;
- Acte que les frais d'extension et de raccordement aux réseaux sont à la charge de l'acquéreur ;
- Acte que la vente sera passée en la forme notariée et que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur et les frais de Géomètre Expert seront à la charge de la commune ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 029-212901052-20231219-20230015000-DE

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes afférents à cette acquisition.

Pour extrait conforme,

Landivisiau, le 14 décembre 2023

Le Maire,

Laurence CLAISSE



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département : FINISTÈRE
Commune : LANDIVISIAU

Section : ZC
Feuille : 000 ZC 01
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500
Date d'édition : 06/04/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
SDIF de BREST
Pôle Topographique et Gestion Cadastre 1
square Marc Sangnier 29803
29803 Brest cedex 9
tél. 02 98 80 89 22 -fax
plgc.finistere.brest@dgiip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

